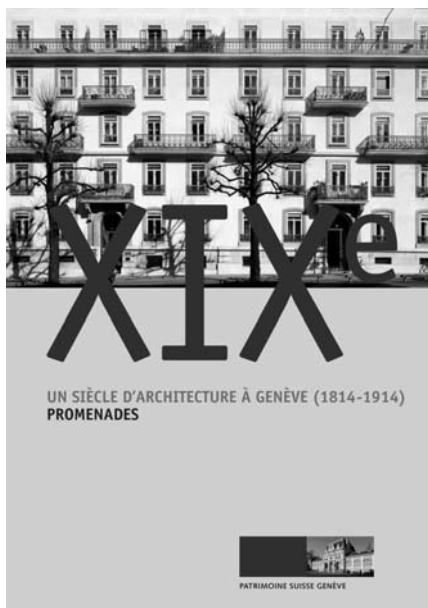




2 Éditorial Carnet noir Robert Cramer



2019, le retour de l'architecture du XIX^e
Babina Chaillot Calame
Pauline Nerfin

3 Lieux de culte en péril: le cas de Sainte-Jeanne-de-Chantal Lola Cholakian Lombard

Jean-Marie Ellenberger (1913-1988), la magie du béton
Sylvie Doriot Galofaro

4 Grand-Lancy, entre miracle et inconscience patrimoniale Michel Brun Isabelle Brunier

Agenda

Hommage à Denis Blondel

Comme tous ceux qui étaient à l'Auditoire le 28 décembre dernier pour le culte de reconnaissance l'ont appris du pasteur Emmanuel Rolland, Denis Blondel ne voulait pas d'hommage. Nous nous voyons cependant dans l'obligation de faire une entorse à sa volonté, en toute amitié, pour évoquer son parcours, honorer sa mémoire et saluer son immense engagement pour la sauvegarde du patrimoine. Entré au comité de la Société d'art public en 1969, nous aurions célébré en janvier ses cinquante années d'admirable persévérance et générosité.

Denis Blondel, membre d'honneur de Patrimoine suisse depuis 2006, est décédé le 20 décembre dernier. Né à Genève en 1923, il était le fils de l'ancien archéologue cantonal Louis Blondel. Après une maturité classique obtenue au Collège Calvin, il a poursuivi des études d'ingénieur civil et a commencé sa carrière professionnelle en travaillant à Paris et à Toulouse, dans de grands bureaux d'ingénieurs. De retour dans sa ville natale, qu'il n'a plus jamais quittée, il s'est engagé sur plusieurs fronts, tout en exerçant son métier.

Denis Blondel, membre du Parti libéral, a été conseiller municipal en Ville de Genève (1967-1977) puis député au Grand Conseil (1977-1989). « Cette activité politique a été essentielle », selon ses propres termes, pour soutenir ses autres engagements majeurs en

faveur de la connaissance et de la sauvegarde du patrimoine au sein de la Société d'art public (actuellement Patrimoine suisse Genève) et de la Société pour l'histoire de l'art en Suisse (SHAS). Membre du comité de la première dès 1968, qu'il a présidée de 1984 à 1992 avant d'en devenir le président d'honneur, il a participé à de nombreuses campagnes de sauvetage et de sauvegarde du patrimoine bâti genevois. Également membre du comité de la SHAS (1983-1989), il s'est démené auprès des autorités afin de faire démarrer, en 1985, la série des ouvrages de l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève.

Son coup de maître est le dépôt et le vote par le Grand Conseil du projet de « loi sur la protection des ensembles bâtis du XIX^e et du

début du XX^e siècle », une loi qui porte désormais communément son nom et qui a permis la protection de nombreux bâtiments qui, sans elle, seraient tombés sous les coups des démolisseurs !

Mais au-delà de ses nombreux faits d'armes pour la défense du patrimoine, nous aimerions rappeler la discrétion, la gentillesse, l'affabilité et la fidélité de Denis Blondel. Même atteint dans sa santé ces dernières années, il venait aux séances de comité et faisait connaître par de petits mots écrits ses avis et opinions sur les sujets traités. Il a conservé, jusqu'à la fin, son esprit clairvoyant, son regard malicieux et son sourire. Merci de tout cœur, Monsieur Blondel !

Isabelle Brunier

Vocation

« Vocation », le mot s'applique assurément à Denis Blondel. Il était le fils de l'archéologue cantonal Louis Blondel qui l'avait, dès son enfance, emmené sur ses chantiers de fouilles. Sa jeunesse, il l'avait passée à la rue Beaugard, dans le bel ensemble architectural de la fin du XVIII^e siècle. Des fenêtres de l'appartement familial, son regard pouvait embrasser tout le quartier des Bastions jusqu'à la rue Sénebier où son arrière-grand-père avait fait construire aux alentours de 1870 une belle maison pour y loger, entre autres, sa famille.

C'est lors de recherches sur l'urbanisation et l'architecture du quartier des anciennes fortifications, pour mon mémoire de licence, que je découvris que Denis Blondel était propriétaire à la rue Sénebier et qu'il y vivait désormais. J'écrivis donc à ce lointain cousin qui me reçut avec une parfaite amabilité dans la maison familiale à laquelle, je le compris tout de suite, il était très attaché. Il me communiqua avec générosité les informations et les plans qui devaient contribuer à la rédaction de mon mémoire. Cet environnement architectural a assurément nourri chez Denis Blondel une réflexion approfondie qui devait aboutir à une loi en faveur de la protection des ensembles du XIX^e siècle.

Cependant, faire prendre conscience aux Genevois de la valeur de l'architecture du XIX^e siècle n'a pas été sans peine. « L'affaire du Métropole » a été une sorte de catalyseur. L'hôtel du Métropole présidait avec panache à l'ordonnance monumentale du quai du Général-Guisan avec, de part et d'autre, des alignements d'immeubles de belle facture: architecture unifiée, corniches alignées et rythmes de fenêtres constants. L'hôtel, comme tous les hôtels du monde, nécessitait des travaux d'entretien: amélioration du confort



Denis Blondel à Baden lors de l'assemblée des délégués de Patrimoine suisse en 2007.

et de la sécurité, ravalement des façades et réparation de la toiture. Un conseiller administratif qui prétendait imprimer sa « patte » sur la Rade par une architecture du XX^e siècle proposa alors en catimini la démolition et la reconstruction de l'hôtel.

Cela aurait été le coup d'envoi de la destruction des quartiers du XIX^e siècle. Denis Blondel, Gabriel Aubert et, à leur suite, toute la Société d'art public (actuellement Patrimoine suisse Genève), lancèrent un référendum. Le 13 février 1977, les tenants de la

protection du patrimoine du XIX^e siècle triomphèrent dans les urnes.

Mais le chemin était encore long et il fallut des années de lobbying patient et tenace au Grand Conseil pour qu'une loi de protection soit votée en 1983. La « loi Blondel », qui défend l'intégrité des ensembles du XIX^e siècle, suivit et nul doute qu'elle est évoquée, aujourd'hui encore, à chaque séance de la Commission des monuments, de la nature et des sites.

Rolf Pfaendler



2019, le retour de l'architecture du XIX^e

Nombreux parmi vous se souviennent du *Grand siècle de l'architecture genevoise, un guide en douze promenades* imprimé en 1985 ; certains ont peut-être même la chance d'en avoir encore un rare exemplaire dans leur bibliothèque. Bien qu'épuisé depuis longtemps, il est à ce jour le seul ouvrage de référence sur l'architecture du XIX^e siècle à Genève.

Ses rédacteurs évoquent un ouvrage publié dans la plus grande urgence : il fallait aller plus vite que les pelles mécaniques qui avançaient inexorablement dans les Rues Basses et autour de la Rade.

Si l'ancien Grand Casino, le magnifique *Kursaal*, avait déjà été réduit en poussière (1969), d'autres batailles n'étaient pas encore perdues : on se remémore le sauvetage de l'hôtel Métropole et, plus relatif, celui du magasin Uniprix. En parallèle, Denis Blondel, alors président de notre association, faisait adopter la fameuse « loi Blondel » sur la protection des ensembles du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

C'est dire le fidèle engagement de Patrimoine suisse Genève pour le grand siècle de l'architecture.

Pourquoi un nouvel ouvrage ?

Cette première publication a fort bien accompli sa mission : documenter une architecture encore méconnue et peu considérée. Si les constructions du XIX^e siècle ont été largement revalorisées, force est de constater que la sauvegarde d'un patrimoine n'est jamais acquise et que l'évolution de nos modes de vie exerce d'importantes pressions sur les bâtiments du XIX^e siècle : le corollaire de construire la ville en ville consiste à densifier les îlots, surélever les immeubles, remplir les espaces interstitiels ; améliorer notre confort signifie parfois modifier les typologies des appartements ou installer des ascenseurs dans les immeubles ; se préoccuper du réchauffement climatique, c'est aussi adapter les fenêtres et les vitrines. Ces nombreux facteurs mettent en lumière la fragilité de ce patrimoine et il nous appartenait de poursuivre ce travail de sensibilisation et de diffusion – la première des mesures de sauvegarde.

1814-1914 : de la naissance de la Genève « moderne » à la Première Guerre mondiale

Sitôt restaurée, la République de Genève fête son entrée dans la Confédération en fixant son image pour les siècles à venir : elle bâtit la cité neuve et s'agrandit sur le lac. Quelques décennies plus tard, suite au démantèlement des fortifications, la ville sort de ses murs. Répondant à un véritable urbanisme planificateur, les nouveaux quartiers sont reliés entre eux par la « ceinture fazyste ». De nombreux logements offrant de meilleures conditions d'hygiène, des immeubles bourgeois, des bâtiments industriels, des lieux de culte, des édifices publics et des espaces verts font leur apparition.

Forte de quelque 20 000 habitants en 1814, la population a plus que triplé lorsque le XIX^e siècle se termine, au moment où l'Exposition nationale de 1896 prolonge le dernier souffle de l'architecture éclectique à Genève jusqu'en 1914.

Des promenades architecturales

Ce guide, tout comme les précédents, s'adresse à un public curieux d'histoire et de patrimoine, d'où la formule des promenades architecturales, découpées par quartier. Il est aussi, grâce à ses deux index, l'un par adresse et l'autre par architecte, une référence scientifique pour les professionnels. Cette nouvelle édition, entièrement revue et augmentée, et richement illustrée par le photographe Adrien Buchet, constituera le pendant du livre sur l'architecture du XX^e siècle. Une équipe de rédacteurs motivés a été réunie et sa sortie est prévue pour la fin de l'année 2019.

**Babina Chaillot Calame
et Pauline Nerfin**
directrices de publication



XIX^e. Un siècle d'architecture à Genève (1814-1914). Promenades sous la direction de Babina Chaillot Calame et Pauline Nerfin. 12 promenades architecturales concentrées sur le territoire de la Ville de Genève, présentées par une introduction historique et reportées sur des cartes, 330 notices de bâtiments richement illustrées en couleurs, un index par nom propre et géographique.

Parution : fin 2019

Format : 14 x 22 cm, 450 pages

ISBN 978-2-9701217-1-8

Prix de souscription : CHF 44.- (jusqu'au 30 juin 2019)

Prix de vente : CHF 54.-



De nombreux bâtiments publics et ensembles de logements sont construits au XIX^e siècle ; ils fixent l'image de la ville de Genève pour les siècles à venir.

Carnet noir

Dans la précédente édition d'*Alerte*, nous rendions hommage à Jean-François Empeyta. Aujourd'hui c'est avec tristesse que nous honorons notre président d'honneur, Denis Blondel, qui nous a quitté un peu avant la fin de l'année dernière. Comme le rappelle Rolf Pfaendler, Denis Blondel était issu d'une famille de patriciens genevois engagés dans la cause de la défense du patrimoine. Membre de la Société d'art public à la suite de son père, il a siégé près de cinquante ans au comité, vécu nos combats qu'il a souvent animés, comme nos mutations (dont notre changement de nom en Patrimoine suisse Genève), et il est resté jusqu'au bout un conseiller fidèle et avisé.

La cordialité de notre président d'honneur cachait un subtil stratège et un homme d'un grand courage, si l'on considère les pressions qu'il a subies à l'occasion des causes qu'il a défendues. Cet éminent défenseur du patrimoine était aussi un homme indépendant. Il faut ici relever le fait que la Genève du XIX^e ne représente pas précisément un bon souvenir pour la bourgeoisie genevoise. C'est le siècle de la révolution radicale, de la victoire du faubourg sur

la cité, de la construction des nouveaux quartiers. Rien d'étonnant que, durant une longue période, le siècle d'or de l'architecture genevoise, pour les milieux savants, était le XVIII^e.

Échappant à cette tradition, Denis Blondel a su apprécier et défendre l'architecture de la Genève du XIX^e siècle. Récemment encore, il a montré une détermination sans faille lorsqu'il a fallu engager notre association dans la cause de la sauvegarde du Musée d'art et d'histoire. Ses encouragements et ses avis nous ont été précieux dans cette difficile campagne.

Dans cette parution d'*Alerte*, il est question d'une prochaine publication sur la Genève du XIX^e. Certainement Denis Blondel aurait apprécié, avec la malice qui était la sienne, et son attachement à notre association, cette coïncidence ; que ce futur ouvrage soit aussi considéré comme un hommage à sa mémoire et à ses engagements.

Toutes nos pensées émues vont à sa famille et à ses proches.

Robert Cramer
Président de Patrimoine suisse Genève

Lieux de culte en péril : le cas Sainte-Jeanne-de-Chantal

La conception architecturale d'un édifice religieux n'est pas un programme comme un autre. La démarche conceptuelle de l'architecte va au-delà d'une recherche purement fonctionnelle ou utilitaire. La création d'un lieu de culte peut devenir un terrain fertile à l'expérimentation et aux réalisations extraordinaires : proche d'une œuvre d'art, où s'entremêlent dimensions symboliques, formelles et plastiques. L'église Sainte-Jeanne-de-Chantal est un excellent exemple d'une telle création.

Alors qu'en mai 2019 l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal fêtera le 50^e anniversaire de sa première célébration, la paroisse se prépare à l'imminence de sa démolition. En novembre 2015, au bord de la faillite, elle se décide en effet à détruire son église, pour construire en lieu et place un immeuble de logements comprenant un nouveau lieu de culte. Alerté par Patrimoine suisse Genève, l'Office du patrimoine et des sites du canton s'oppose à la demande de démolition-reconstruction, et prend parti pour la protection et la sauvegarde de l'édifice. Afin de mieux mesurer la valeur et l'ampleur du patrimoine religieux genevois, le Département du territoire dirige un recensement des lieux de culte catholiques construits pendant la seconde moitié du XX^e siècle. L'étude confirme l'intérêt monumental et historique de notre édifice. Manifestement, l'Église catholique romaine de Genève possède un patrimoine religieux et culturel inestimable, et Sainte-Jeanne-de-Chantal se révèle être une perle rare dans le paysage architectural genevois.

L'état de conservation actuel de l'église, déplorable, ne doit pas cependant cacher ses nombreuses qualités architecturales. Bâtie entre 1968 et 1969¹ à la place de l'ancienne église datant des années 1930, Sainte-Jeanne-de-Chantal fut construite pour répondre à l'importante augmentation de fidèles, due à l'immigration catholique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Avec le groupe scolaire des Charmilles et cinq immeubles voisins, elle fait partie d'un plan d'urbanisme élaboré en 1962 par la municipalité en accord avec la paroisse et les PTT (« Postes, téléphones, télégraphes », aujourd'hui La Poste), propriétaires de la parcelle voisine.

Les plans de l'église et de sa cure furent dessinés par Jean-Marie Ellenberger – archi-



Église Sainte-Jeanne-de-Chantal.

tecte reconnu notamment pour sa participation à la construction de l'aéroport de Genève, de Palexpo, ainsi que pour une importante production dans le domaine religieux en Valais. À l'exemple de la remarquable Sainte-Croix de Sierre, classée monument historique en 2006, Sainte-Jeanne-de-Chantal témoigne d'une conception sculpturale et sophistiquée. Elle s'impose par son volume monumental et ses formes courbes à caractère introverti. Selon l'architecte, elle ressemble « à une coquille Saint-Jacques. Constituée de deux demi-circonférences emboîtées de rayon semblable mais de centres différents »². À l'intérieur, le sanctuaire émerge par son

originalité : à l'image de Venus émergeant de sa coquille, la nef se révèle d'une beauté rare. Elle séduit par son plan circulaire, ainsi que par le traitement remarquable du toit suspendu en forme de coupe, qui laisse filtrer un halo de lumière, accentuant la plasticité des parois nervurées. L'autel, éclairé latéralement, est le point focal où convergent les regards, et sa position avancée « proche des fidèles » témoigne du renouvellement liturgique qui accompagne l'adoption du concile de Vatican II. Parce que l'église n'a jamais été restaurée ni entretenue, elle s'offre à nous intacte depuis sa construction. Son décor d'origine, austère et dépouillé, s'accorde avec la sobriété des

matériaux – notamment les panneaux de béton bruts des parois, les lames d'acajou du plafond, les bancs cintrés en pin, le revêtement du sol en béton teinté et poli. Le tabernacle en granit et en bronze est l'œuvre de Jean-Marie Bouchardy.

Le programme architectural est complété par une chapelle de semaine, une sacristie, une salle mortuaire ainsi qu'un bâtiment de cure, situé au sud de l'église et comportant les locaux paroissiaux.

Même si l'église est aujourd'hui devenue trop grande et inadaptée à sa petite communauté de pratiquants, et que sa paroisse n'est plus en mesure d'assurer les coûts de son entretien, le projet de sa démolition s'annonce comme une perte considérable pour le patrimoine genevois. Il est regrettable que cette œuvre architecturale d'exception soit remplacée par un bâtiment dont la fonction sera principalement utilitaire. N'aurait-on pu imaginer réaffecter l'église en espace culturel et polyvalent pour les habitants du quartier ? En cantine scolaire pour les élèves de l'école adjacente, démunie de cuisine ? En salle de théâtre, de cirque ou même en skate-parc ? Rejoignant une problématique que traversent plusieurs églises genevoises, toutes confessions confondues, le défi est de réfléchir ensemble aux possibles réaffectations des lieux de culte, comme moyens de sauvegarde de notre patrimoine culturel et historique.

Lola Cholakian Lombard
historienne de l'art

¹ Sources historiques : cf. Bénédict Frommel, *Avenue d'Aire 3-5*, notice historique, document dactylographié, OPS, 2016.

² *Journal de Genève* du 18 mai 1967.

Jean-Marie Ellenberger (1913-1988), la magie du béton

Né à Berne le 20 avril 1913, Jean-Marie Ellenberger étudie l'architecture à Genève où il ouvre un bureau d'architecture en 1938. Il réalise de nombreux projets en collaboration avec d'autres architectes¹ : l'aérogare de Cointrin (1948), Palexpo au Grand-Saconnex (1972) ; puis à Cornavin, le parking de 900 places (1978) et le bâtiment postal de Montbrillant (1979). Enfin il construit, entre 1980 et 1984, la tour de contrôle de Cointrin.

En 1945, il se rend à Montana pour être soigné de la tuberculose au Sanatorium genevois. Une fois guéri, dès 1949, il transforme la future Clinique bernoise, anciennement Le Beauregard, premier sanatorium de Montana érigé sous l'impulsion du Dr Théodore Stephani (1868-1951), un médecin genevois. Puis, il construit les nouvelles galeries de cure de la Clinique genevoise² et ouvre un bureau d'architecture avec Gilbert Strobino, tout en continuant son activité à Genève.

En Valais, son œuvre emblématique est la tour Supercrans à Crans-Montana construite en 1968. Ici, Ellenberger poursuit, entre autres, les recherches du Corbusier et du Finlandais Alvar Aalto, dans la façade en éventail qui privatise l'espace. L'immeuble-tour, réalisé par Gilbert Strobino et Maurice Peytrignet, développe les principes de l'architecture moderne et internationale dans un



La Tour Supercrans.

lieu rêvé où la nature a été préservée. L'architecte a utilisé les matériaux modernes comme le béton armé précontraint ainsi que le verre qui participe à l'allègement du bâtiment.

Le sacré moderne

Le Valais sacré se résume souvent à deux icônes de la modernité : l'église de Lourtier, construite en 1932 par Alberto Sartoris, et celle d'Hérémece, construite en 1971 par Walter Förderer. Durant cet intervalle, trente-quatre nouvelles églises sont réalisées en Valais, dont six de Jean-Marie Ellenberger. À Icoigne, la chapelle Saint-Grégoire, de 1946, inaugure son architecture sacrée qui se termine par l'église de Verbier édifée en 1969. Comme le tourisme ne cesse d'augmenter, la paroisse de Montana décide de faire construire une chapelle à Crans en 1951 et confie le mandat à Ellenberger qui, une année plus tard, restaure et agrandit l'église du Sacré-Cœur à Montana. Animé par la foi, il réalise à Chermignon l'église Saint-Georges l'année suivante. À Sierre, il construit en 1962 l'église Sainte-Croix, classée monument historique, dont la nef ovale rappelle celle de Sainte-Jeanne-de-Chantal à Genève. Les fidèles participent à la liturgie dans cet amphithéâtre de béton qui empêche d'entendre le bruit de l'extérieur. Le sol en pierre n'est pas à niveau, il s'incline vers

le sanctuaire de 2% pour le magnifier, puis les trois marches liturgiques remontent vers l'autel. Un double toit bombé couvre le sanctuaire.

Des chalets à un pan, une révolution en montagne

En 1950, Ellenberger construit son chalet La Syrinx à Crans, une construction à un étage dont le toit est à un pan. Cette architecture alpine est une trouvaille de l'architecte : érigée sur un socle en maçonnerie, de grandes baies vitrées illuminent l'intérieur. Quelques années plus tard, il plante une maison de vacances, Les Carlines, sur une forte pente. L'habitation est composée de trois volumes disposés en escalier. Un an plus tard, en 1963, il réalise le chalet Vipasca. L'œuvre d'Ellenberger marie les trois volumes en jouant sur les différences de niveaux comme sur les perspectives.

Sylvie Doriot Galofaro
historienne de l'art

¹ À paraître : Sylvie Doriot Galofaro, *Jean-Marie Ellenberger, une architecture moderne empreinte de classicisme*, 2019.

² Voir Sylvie Doriot Galofaro, *Une histoire culturelle de Crans-Montana. Paysages, arts visuels, architecture, littérature et cinéma en Valais*, Éditions Alphil, Neuchâtel, 2017, 320 p. (tiré de sa thèse de doctorat, Unil, 2015).



Grand-Lancy, entre miracle et inconscience patrimoniale

À propos de la visite du samedi 24 novembre 2018.

Jusqu'à la fin des années 1950, alors que la construction du pont de Lancy (1956) et l'aménagement de la gare de marchandises de La Praille n'étaient pas encore réalisés, le village de Lancy revêtait un caractère rural inaltéré hébergeant encore maraîchers et agriculteurs et plus de trente commerces et artisans, dont quatre boulangeries, quatre cafés, plusieurs épiceries, une laiterie, un marchand de siphons, une teinturerie, une droguerie, etc. Victimes de la modernisation, ces échoppes ont disparu, sans doute parce que les autorités communales et cantonales n'ont pas voulu ou pas su développer les communes périurbaines en préservant, au moins en partie, leur patrimoine bâti.

Les nombreux participants à la visite de novembre ont bien relevé que le seul ensemble épargné de la commune se situe le long du côté ouest de la route cantonale, de la maison Bernasconi jusqu'à la ferme Roch, avec notamment la maison forte de la Bottière et l'ancienne dépendance du château: la maison dite de l'Horloge. Sinon, les nombreuses démolitions et reconstructions ont fait disparaître à tout jamais le caractère villageois. C'est ainsi que tout le quartier situé en face de l'église Notre-Dame-des-Grâces, formé autrefois d'une place entourée de marronniers, avec le café Rossi et son jardin, a laissé la place à un quadrilatère d'immeubles quelconques. Très récemment encore d'autres maisons villageoises ont subi le même sort: rappelons la maison à galerie jouxtant la serrurerie Guillermin (voir *Alerte* 140), l'ancienne propriété Roch-Lorenzini, au-delà du temple, et bien d'autres.

Toutes ces atteintes ont donc sapé l'esprit du lieu, ne permettant plus à la nouvelle génération d'habitants de comprendre le site d'autrefois, pourtant bien conservé dans d'autres communes du canton. Cela dit, quelques bâtiments emblématiques de la commune sont préservés, les églises notamment, le château (mais complètement dénaturé intérieurement) et son parc prolongé par l'an-



L'ancienne boulangerie et café Dunand.

cienne propriété Roch sur l'avenue Eugène-Lance. Préservé également, le vallon de l'Aire et le parc situé au bas de la maison Geisendorf, récemment restaurée. Belle réalisation que la promenade qui se développe au-delà du pont des Briques le long du Voiret jusqu'au quartier des Palettes. Un véritable miracle si l'on pense qu'un projet proposait d'éviter le village par une route dans le vallon qui aurait condamné à tout jamais ce poumon de verdure. La visite du temple (voir *Alerte* 139) fut un moment privilégié de la matinée. Roger Durand, désormais propriétaire, nous a reçu aimablement autour d'un café. Il nous a décrit en détail les travaux de soutènement entrepris pour stabiliser l'édifice qui s'affaissait dans le vallon. Nous précisant que son achat avait évité la réalisation, en lieu et place, d'un EMS! Heureuse reconversion qui permet d'offrir un espace pour le propriétaire et un local pour la Société Henri-Dunant et la Genève humanitaire. Cette visite

s'est terminée par un exposé de Philippe Roch sur l'histoire de la belle ferme de son oncle Gabriel, en face de la mairie, qui rappelle celle de la Chapelle sur Carouge (ferme Guillaume-Pastori) déplacée à Ballenberg.

Il n'est pas possible de revenir sur le passé mais force est de constater qu'il subsiste encore dans ce village devenu ville quelques belles maisons et ensembles qu'il s'agira de conserver, comme par exemple, l'ancienne boulangerie et café Dunand et le mas qui l'entoure, et plus loin certaines villas de la première moitié du XX^e siècle, au chemin des Semailles (n^{os} 17, 18 et 20) ainsi qu'au chemin des Rambossons. Pourvu que la commune et ses édiles en prennent conscience!

Michel Brun, Isabelle Brunier

Pour les personnes intéressées: voir l'ouvrage collectif *Histoire de Lancy*, paru en 2001, et dans *Alerte* 118 l'article d'Erica Deuber Ziegler intitulé «Le Grand-Lancy, village en sursis».

Visites

DÉCOUVREZ NOTRE PROGRAMME POUR CE PRINTEMPS SUR www.patrimoinegeneve.ch

Expositions

« TOUS SOUS LE MÊME TOIT » du 20 mars au 27 octobre 2019.

Maison du Futur
Route de Vessy 49, 1234 Vessy
Vernissage: mardi 19 mars dès 18 h

L'Association des Berges de Vessy vous fera découvrir l'extraordinaire et surprenante variété de toits qui agrémentent nos villes et campagnes.
Informations: www.lesbergesdevessy.ch



« L'ART DE BÂTIR LE BOIS »
Exposition, conférences, démonstrations du 4 au 8 avril 2019
Pavillon SICLI, route des Acacias 45, Genève

Écologique, durable, mais aussi cher ou fragile, le bois, cet incontournable matériau de construction, fascine et interroge! Tordez le cou aux idées reçues et venez découvrir la formidable destinée de ce matériau d'avenir. Cette année encore, l'Office du patrimoine et des sites s'ancre dans le programme des Journées européennes des métiers d'art, en collaboration avec la Maison de l'architecture.
Informations: www.artdebatir.ch

Conférence de Søren Linhart
(bureau Seiler-Linhart Architekten, Lucerne)
Pavillon SICLI, jeudi 4 avril à 18 h 30
Présentation des différents projets menés par ce bureau en rapport avec le bois

Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève



Je commande le livre «XX^e. Un siècle d'architectures à Genève»

Je commande _____ ex. au prix de CHF 58.- (48.- pour les membres de Patrimoine suisse)

Nom _____	Prénom _____
Adresse _____	
N° postal, lieu _____	
Profession _____	Courriel _____
Date _____	Signature _____

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-
- membre de soutien 150.-

Je m'abonne à *alerte*

- 4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an
Éditeur Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Président Robert Cramer

Ont collaboré à ce numéro
Michel Brun, Isabelle Brunier, Babina Chaillot Calame, Lola Cholakian Lombard, Sylvie Doriot Galofaro, Pauline Nerfin, Rolf Pfaendler

Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2019, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuissesuisse.ch

Prochaine parution: été 2019
Délai rédactionnel: 29.3.2019